



COMPTE RENDU
De la réunion du Conseil Municipal
du 24 janvier 2018

Le 24 janvier 2018, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Etaient Présents : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Vinciane THUMEREL, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Christophe ADET, Monsieur Franck LONEGRO, Monsieur Sébastien MICHEL, Madame Dominique LEFLON, Monsieur Jean-Luc BASTION, Madame Carine LOMBARDO, Madame Magali ER.RAFIQI

Etaient Absents : Madame Eloïse PORTMANN, Madame Bénédicte BORIE (pouvoir) Monsieur Yacin KARIM, Monsieur Gaëtan CHANA

Conseiller municipal démissionnaire : Monsieur Grégory MICHEL

Le compte rendu de la réunion du 20 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents, ainsi que les délibérations s'y rapportant. Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

SIVOM : élection d'un nouveau délégué en remplacement de Monsieur Grégory MICHEL, démissionnaire.

Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat électricité au 1^{er} janvier 2019 pour quatre ans auprès du SYDER.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Droit de préemption substitutif de la commune : lot 1 les Hôtelleries

Monsieur le maire donne lecture à l'assemblée du courrier du notaire chargé de la vente d'un immeuble au lieu-dit les Hôtelleries pour le lot 1, occupé actuellement par un locataire. Conformément à la loi, cette vente a été proposée au locataire qui l'a refusée. Par conséquent la commune bénéficie d'un droit de préemption subsidiaire dans le seul but d'assurer le

maintien dans les lieux du locataire actuel. Il demande au conseil de délibérer. Les Conseillers donne leur accord à l'unanimité pour ne pas préempter.

Droit de préemption substitutif de la commune : lot 4 les Hôtelleries

De même, Monsieur le maire donne lecture à l'Assemblée du courrier du notaire chargé de la vente d'un immeuble au lieu-dit les Hôtelleries pour le lot 4, occupé par un locataire actuellement. Conformément à la loi, cette vente a été proposée au locataire qui l'a refusée. Par conséquent la commune bénéficie d'un droit de préemption subsidiaire dans le seul but d'assurer le maintien dans les lieux du locataire actuel. Il demande au conseil de délibérer : l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas préempter.

Approbation et signature de la convention financière pour la distribution des calendriers de collecte des déchets

Monsieur le Maire présente la convention proposée par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle pour la distribution de ces calendriers dans les boites aux lettres des usagers du service. La CCPA apportera un financement de 0.24 € par calendrier imprimé pour la commune soit un total de 192 €. En contrepartie, la commune s'engagera à les distribuer et à transmettre les informations administratives au service de la gestion des déchets à la CCPA. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Modification des tarifs de la salle polyvalente

Madame CHEMARIN propose de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente. Cette modification concerne uniquement les réservations des associations et vise à soutenir celles qui organisent plusieurs manifestations annuelles.

Auparavant, chaque association bénéficiait d'une location annuelle gratuite où seuls les frais de fonctionnement étaient dus (160€). Au-delà, les associations payaient des frais de location de la salle (320€) à chaque réservation.

Madame CHEMARIN propose désormais un tarif unique de 200 € (frais de fonctionnement + location) pour les associations courzeroises quel que soit le nombre de réservations annuelles.

L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

Ces modifications entreront en vigueur à compter du 1^{er} mars 2018.

Approbation de la révision de l'attribution de compensation suite au transfert de charges des ZAE (compétence communautaire)

Monsieur le Maire donne lecture de la notification du montant de l'attribution de compensation décidé lors du dernier conseil communautaire de la CCPA, revu suite au transfert de compétence des zones d'activité aux communautés de commune, et qui s'élève désormais à 70 700.82 €. Cette somme reste en fait identique aux années précédentes. Il y a

lieu de délibérer pour approuver ce montant qui sera versé à partir de 2018. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Ouverture anticipée de crédits en section investissement, exercice 2018

Le budget primitif 2018 étant voté le 21 mars prochain, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à effectuer le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente. Accord à l'unanimité.

SIVOM élection d'un nouveau délégué syndical

Monsieur le Maire lit le courrier de Monsieur Grégory MICHEL expliquant sa démission du conseil municipal de Courzieu et de sa délégation au SIVOM de la Giraudière, pour cause de déménagement.

Monsieur le Maire explique que, suite à cette démission, il y a lieu de nommer un nouveau délégué au SIVOM. La candidature de Madame Carine LOMBARDO est acceptée à l'unanimité.

Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat électricité proposé par le SYDER

Monsieur le maire explique que le périmètre d'intervention du SYDER a évolué avec la sortie des communes de la Métropole de Lyon depuis 2016. Aussi, ce syndicat ayant dû modifier ses statuts, il y a lieu de renouveler le groupement d'achat d'électricité proposé par le SYDER aux collectivités du Nouveau Rhône. Monsieur le propose de renouveler cette adhésion qui sera effective au 1^{er} janvier 2019 et pour une durée de 4 ans : accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Contribution de la commune au SIVOM de la Giraudière

La préfecture nous informe de la part provisoire aux charges de ce syndicat incombant à la commune de Courzieu pour l'année 2018. Monsieur le Maire propose de fiscaliser le même montant que les années précédentes : accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

COMMISSION URBANISME

Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) : une dernière réunion sur la réflexion stratégique a eu lieu ce mercredi 24 janvier. L'architecte chargé du dossier a présenté son étude sur une évolution urbaine possible du bourg dans les prochaines années. Cette étude pourra servir de base pour arbitrer des décisions futures quant à l'aménagement du village sur le très long terme.

Futur lotissement : un point a été fait ce jour avec l'organisme EPORA en charge des transactions foncières. Cet organisme continue ses rencontres avec les propriétaires concernés. Il est aussi prévu de consulter divers aménageurs du secteur pour valider leur

intérêt sur un tel projet et sur les conditions financières maximum qui conditionneraient la faisabilité d'un tel investissement.

Monsieur Le Maire interrompt ensuite brièvement la séance du conseil pour donner la parole aux personnes du public désireuses d'intervenir sur ce sujet.

COMMISSION SCOLAIRE

PEDT : Suite à la réunion du 14 décembre sur l'évolution possible des rythmes scolaires en septembre 2018, la commission a travaillé différentes propositions et les présentera aux partenaires du PEDT lors de la réunion du 1^{er} février prochain.

Ecole : Il est proposé d'aménager la cour de l'école primaire par des tracés au sol, des espaces de jeux dans la cour... Des propositions seront faites prochainement.

Garderie : le déménagement de la garderie périscolaire dans ses nouveaux locaux de la Maison du Vélair a été fait début janvier.

Ancienne garderie : un problème au niveau du sol avait été constaté. Ce dernier est donc à traiter avant de réutiliser ce local pour d'autres activités.

COMMISSION SOCIALE

Action Aînés Connectés :

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle met en place une initiation au numérique pour les personnes de plus de 60 ans. Des formations d'utilisation sur tablettes, fournies gratuitement par la CCPA le temps de la formation, seront organisées pour toute la population concernée. Cette initiation, entièrement gratuite et très conviviale, sera assurée par SAVNET, une association de Savigny. Il faut en profiter et remplir le petit document d'inscription destiné à former des groupes homogènes. Le formulaire est disponible en Mairie, auprès du Club des Vallons fleuris et du CCAS.



ENQUÊTE

ÂINÉS CONNECTÉS :
Initiation au numérique pour les + 60 ans

à partir de
MARS
2018

ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE
OUVERTS À TOUS
12 séances hebdomadaires gratuites avec prêt de matériel

SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE

Merci de retourner le questionnaire **avant le 23 février** soit
» par courrier à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle
117 rue Pierre Passemard 69210 L'ARBRESLE
» par mail à ccpa@paysdelarbresle.fr

Carsat Pays de l'Arbresle
www.paysdelarbresle.fr

FORMATION SENIORS UTILISATION TABLETTE ANDROID

Objectifs :

- Communiquer avec ses proches
- Naviguer sur Internet, rechercher des informations
- Consulter en ligne (Retraites, Banques, Impôts,...)
- Ecouter de la musique, regarder des Vidéos, suivre l'actualité
- Gérer ses photos
- Installer des applications spécifiques de Play Store
- S'amuser via d'applications ludiques

SIPAG : différents ateliers sont organisés par le SIPAG pour les personnes de plus de 60 ans : gym senior, bien-être et relaxation, Qi Gong, conduite en toute sécurité, informatique, mémoire...

C'est le moment de s'inscrire aux ateliers, plus de renseignements en Mairie.

COMMISSION TRANSPORTS

Rappel pour la Baladeuse :



LA BALADEUSE

POUR QUI : tous les habitants de Courzieu, de tous âges

POUR ALLER OÙ : à Courzieu (y compris la Giraudière), l'Arbresle (pour le marché du vendredi matin), Saint Laurent de Chamousset (pour le marché du lundi matin) et Bessenay le jeudi

Egalement disponible pour vous faire livrer vos courses faites au Comptoir du Village

COMBIEN ÇA COÛTE : trajet simple sur la commune : 2 €

Aller/Retour pour les marchés locaux : 5 €.

COMMENT ÇA MARCHE : pour réserver, téléphonez directement au chauffeur durant les heures de service **07 79 82 71 15**. Vous pouvez aussi acheter vos billets à la mairie, à la boulangerie ou auprès du chauffeur.

COMMISSION TOURISME

Bike park : Pour étoffer l'offre en place vers la Salle Polyvalente, la commission travaille avec Pierre Edouard Ferry un projet de 2 nouvelles pistes :

- une verte plus facile et accessible aux débutants,
- une noire, pour les plus expérimentés,

Un projet d'amélioration de la piste rouge existante est en cours d'étude pour parfaire certaines courbes.

Randonnées pédestres : la commande du balisage a été enfin validée. La pose pourra débuter dès réception du matériel.

COMMISSION VOIRIE

Travaux en cours :

- Création d'un local poubelles aux Verchères
- Création du massif sur le thème « vélo » Route de Malval
- Pose de tuyaux pour eaux pluviales et réfection chemin à la Buissonnière
- Tables salle polyvalente : les agents techniques ont réparé les tables endommagées.
- Curage fossés : le lieu-dit des Allognets et le secteur des Gouttes ont été faits. Les travaux au hameau les Verchères sont prévus dans les prochains jours.
- Table d'orientation : implantation d'une table de pique-nique fabriquée par les agents à partir de bois récupéré.

Reprise des tampons dans la traversée du village : Monsieur Le Maire a contacté une entreprise pour le changement ou l'amélioration de ces tampons sur la voirie communale. Il est décidé également de contacter le Maître d'Œuvre qui avait suivi les travaux afin de faire valoir la garantie décennale.

Lutte contre les pigeons : Monsieur Grégory MICHEL était chargé de ce dossier. Du fait de sa démission du Conseil Municipal, Madame Magali ER.RAFIQI, en liaison avec Monsieur Jean-Luc BASTION se propose pour reprendre cette action.

COMMISSION BATIMENTS

Maison du Vélair : les façades seront terminées en fin de semaine prochaine. Les volets roulants seront installés ensuite. L'ascenseur est installé et sera mis en route lorsque tout sera sécurisé.

Maison des Lavandières : une réunion a eu lieu avec la SEMCODA pour l'attribution des logements. Nous sommes en attente du montant définitif des loyers.

RAPPEL : vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour réserver un appartement à la location, il en reste plusieurs de disponible. Pour cela, il vous suffit de passer en mairie pour nous donner les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse actuelle

- Téléphone et, éventuellement, mail
- Age
- Nombre de personnes au foyer
- Type de logement désiré : T2 ou T 3

Il est important aussi de s'inscrire par internet sur le fichier des demandeurs de logements sociaux du Département. Cette inscription permet de « dater » l'origine de la demande, sachant qu'en cas de trop forte demande, les plus anciennes seront prioritaires.

Containers enterrés : Les nouveaux containers sont mis en service. Une information expliquant leur utilisation a été faite en porte à porte aux riverains concernés et un livret explicatif a été distribué.

Benne à verres : la commission propose de déplacer la benne à verres qui était Place des Tilleuls, à l'entrée de la route de l'accès au Parc Animalier, près de l'arrêt de bus.

Salle polyvalente : un éclairage extérieur avec détecteurs automatiques sera installé autour du bâtiment. Il permettra de sécuriser le cheminement piéton en soirée lors d'extinction nocturne ou de panne de l'éclairage public. Le coût est de 1 600 €.

Ecole maternelle et mairie : un devis de peinture pour la mairie suite à la mise en accessibilité des toilettes et un autre pour la peinture de l'entrée de l'école maternelle sont validés. Les travaux seront effectués durant les vacances de février. Le sol souple de l'école maternelle sera changé également durant ces vacances.

Chauffage : le devis concernant le changement de la pompe à chaleur de la salle Louis Besson a été signé avec la Société Techni-Com pour un montant de 7 859 € HT.

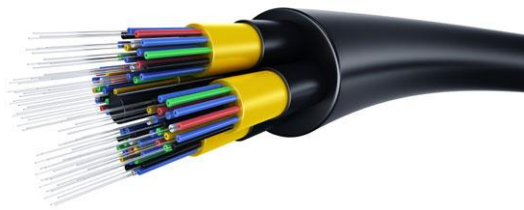
Accessibilité : la commission va planifier les différents travaux à réaliser sur l'ensemble des bâtiments communaux.

COMMISSION VIE LOCALE

Groupe Communication :

Flash-Info : le prochain Flash-Info paraîtra dans le courant du mois d'avril. Nous vous tiendrons informés ultérieurement de la date de remise des articles.

Numérique : Monsieur le maire rappelle à l'Assemblée le plan national France Très Haut Débit (THD) par fibre optique. Le département du Rhône nous a officiellement confirmé que la commune de Courzieu a été retenue au titre du déploiement de l'année 2018. C'est le groupe Orange qui est chargé de ce dossier. Le Haut débit sera amené chez chaque habitant (FTTH : Fibrer To The Home). Orange utilisera ses infrastructures déjà en place : fourreaux, poteaux, etc. La première phase consiste à poser des grosses armoires dans le centre de la commune, puis de repartir de ces armoires vers les maisons.



C'est une excellente nouvelle. Ce déploiement dès cette année fait suite à un travail de l'équipe municipale auprès des décideurs et a été aussi permis par l'adressage des habitations et la dénomination des routes, conditions indispensables au déploiement. Celui-ci sera vraisemblablement étalé sur 2018 et début 2019.

Fleurissement : *THEME COULEUR 2018 : bleu pourpre rose*

- Les commandes groupées de fleurs sont reconduites cette année. Un bon de commande vous sera transmis prochainement.
- Le Massif Vélo de la Route du Vélair a été préparé.
- Il sera fabriqué, par les enfants, des panneaux amusants pour le jardin des TAP, sur le thème des expressions contenant des légumes.
- Décoration prévue avec un tronc d'arbre pour le massif vers la caserne.
- Fleurissement des croix envisagée aux Verchères, à la Randonnière et aux Avergues. Les riverains sont invités à participer à l'entretien.
- Le fleurissement de la Chapelle de Pomeyrieux se fera dans la même logique.
- La date de plantation des fleurs sur la commune a été fixée le 19 mai 2018.
- Une conférence aura lieu le **16 mars prochain à 20h salle Louis Besson** sur le thème : « **association des couleurs en jardinière et massifs et lutte contre les mauvaises herbes** » animé Monsieur Eric JULLIEN de Courzieu. Retenez la date.

GROUPE VIE ECONOMIQUE

Stationnement Place de la Mairie :

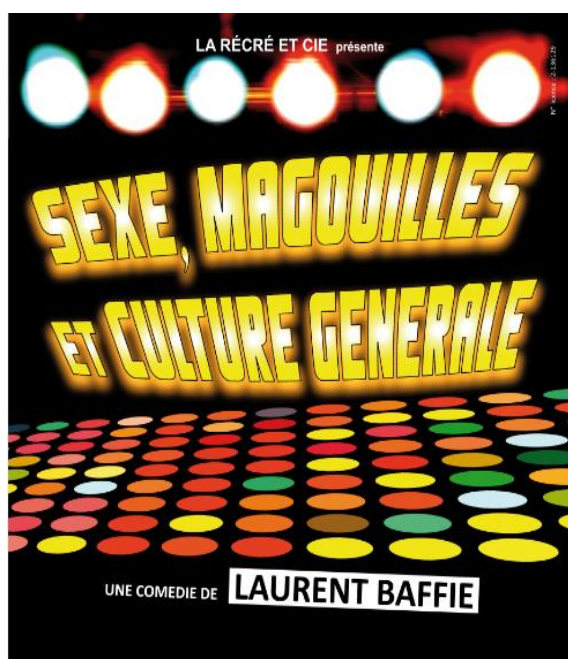
Afin de faciliter l'accès des commerces aux clients,

- Le stationnement a été règlementé à 30 minutes sur les trois places de parking situées devant « Le Comptoir du village »
- **Rappel** : le stationnement sur les deux places devant la boulangerie Auneau est toujours limité à 15 minutes **et cela dès 6 h 00 du matin**.

Dès que les conditions de sécurité le permettront, les stationnements de la Place des Tilleuls seront remis en service.

Théâtre : « affaire Vacher » : la troupe de théâtre « Monts et Merveilles » qui a mis en scène cette affaire et notamment le procès de Monsieur Vacher, véritable tueur en série de la fin du 19^{ème} siècle, souhaite jouer sa pièce dans toutes les communes où cet individu a sévi et donc notamment à Courzieu où le crime a été commis en 1897. Pour rappel, cette affaire a été la base du film « Le juge et l'assassin » de Bertrand TAVERNIER. La représentation aura lieu à Courzieu le 25 et 26 mai 2018 à la salle Louis Besson. Retenez les dates.

Les communes de Courzieu, de Brussieu et l'association « La Rivière », présentent une pièce comique de théâtre à la salle des fêtes de Brussieu dimanche 04 mars 2018 à 15 heures : **« Sexe, Magouilles et Culture Générale »**, une comédie de Laurent Baffie, mise en scène et interprétée, entre autres, par Aline CHETAIL de Courzieu. Venez Nombreux.



" Sexe, magouilles et culture générale", l'univers impitoyable de la TV !
Problèmes de production, audimat en chute libre, animateur inculte, candidate peu farouche...
Déversoïr Prod vous invite à venir assister en direct à l'émission " Culture pour tous".
L'humour et la verve de Laurent Baffie dans une parodie interactive du petit écran."

Production : La Récré et Cie
Distribution : Olivier Ledauphin, Christophe Véricel, Aline CHETAIL, Ghislaine Gil, Alissia Esteve

Mise en scène : Christophe Véricel/ Aline Chetail
Durée : 1h35
Spectacle tout public à partir de 12 ans

Tarifs : 12€/ 10€ enfants de moins de 12 ans

Renseignements et réservations :

Par téléphone auprès de Madame Lotte Catherine au 06 72 27 90 01 ou en se rendant sur place au Casino de la Giraudière/ au Proxy de Brussieu/ Au comptoir du village de Courzieu.

En espérant vous retrouver nombreux pour ce moment de détente assuré...

La commune de l'Arbresle organise une réunion sur une mutualisation possible des équipements sportifs des communes. Elle aura lieu à l'Arbresle le 5 février 2018 à 20 heures avec les élus des municipalités concernées pour recenser le matériel existant susceptible d'être prêté aux autres communes.

Conseil Municipal d'Enfants :

Le conseil municipal d'enfants prépare des actions dans le cadre de la semaine de l'environnement organisé par la CCPA en mai/juin.

DELEGATIONS DIVERSES

SIABA : voici les nouveaux tarifs en vigueur :

- Assainissement : prix au m3 : 1.85 € HT
- Tarif du contrôle dans le cadre des ventes immobilières : 170 € TTC par logement ou local commercial avec une contre visite gratuite

Rappel : en cas de problème ou de demande concernant l'assainissement, merci de contacter le SIABA et non la mairie :

Adresse : 117 Rue Pierre Passemard, 69210 L'Arbresle

Téléphone : 04 74 72 53 39

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :

Le point information jeunesse de L'Arbresle est désormais communautaire.

Il est accessible pour tous les jeunes du territoire et propose différents services : orientation, un espace public numérique avec des ordinateurs connectés, accompagnement de démarches vers l'emploi etc.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 15h-18h / mercredi : 10h30-14h et 15h-18h / jeudi : 15h-18h / vendredi : 15h-19h / samedi : 10h-12h

SYDER : la panne qui a touché Les Hôtelleries a été résolue. Une borne était en court-circuit. Il reste à vérifier que la réparation est efficace et pérenne.

SIDESOL : la défense extérieure contre l'incendie est de la responsabilité du Maire dans les communes. Messieurs Franck LONEGRO et Sébastien MICHEL prennent le dossier en charge. Il y a un rapport à réaliser concernant : les réserves d'eau naturelles ou artificielles, la présence d'eau dans les poteaux incendies, l'état général des appareils et des aménagements, l'état des abords et l'accès à la numérotation et à la signalisation.

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE BESSENAY, BIBOST, COURZIEU ET SAINT JULIEN

SUR BIBOST (ACM) : l'ACM a mis en place un programme pour les vacances d'hiver, du 12 au 23 février 2018 sur le thème « L'Académie des Arts ». Plusieurs activités seront proposées aux enfants, en fonction de leur âge, sur cette thématique. Pour tous renseignements contactez Monsieur Kévin MARTIN au 07 68 54 48 48 – mail : kevin.clbessenay@mjc-larbresle.fr.

Informations diverses :

Parc Animalier : le Parc recrute pour des Jobs d'été. Si vous êtes intéressés, l'annonce est affichée en Mairie et sur le site internet de la mairie.



Annonce

**Info pour les amateurs de Courses à pied : Amis Sportif et autre,
Je vous propose de nous réunir le lundi 5 mars 2018 sur le parking de la Salle
Polyvalente à 20 h 00 pour un footing léger. Pour tous renseignements,
contactez Jérôme, votre boulanger.**

Fin de la séance à 23h15

Prochain conseil Municipal : 28 février 2018 à 20 h 30.

Le Maire

Jean-Bernard **CHERBLANC**

ACTIVITES COMMUNALES

ACTIVITE	DATE	LIEU
Permanence de l'assistante sociale du SIPAG	13 février 2018	Mairie
Conseil municipal	28 février 2018	Mairie
Footing « léger »	05 mars 2018 20h00	Parking salle polyvalente
Conférence sur le Fleurissement	16 Mars 2018 à 20h00	Salle Louis BESSON

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	MANIFESTATION	DATE	LIEU
Patrimoine	Assemblée Générale	09 février 2018	Salle Louis Besson
Comptoir du Village	17h Défilé du carnaval 19h Apéro	10 février 2018	Comptoir du Village
Vallons Fleuris	Paëlla	11 février 2018	Salle polyvalente
ACCA	Banquet	17 février 2018	Salle polyvalente
La Rivière	Représentation théâtrale	04 mars 2018	Salle des Fêtes de BRUSSIEU
Vallons Fleuris	Concours de belote	09 mars 2018	Salle polyvalente
Comptoir du Village	Karaoké	10 mars 2018	Salle polyvalente